

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 02 MARS 2015 A 20 H 15**

Présents à la séance : 29

L'An Deux Mil Quinze, le **02 MARS 2015 A 20 H 15**

Extrait affiché le :  
**03 Mars 2015**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoit, Maire.

**1<sup>ère</sup> séance 2015.**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO  
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,  
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER  
Annie, Mme LAVAL Christiane, M. PIERRON Joël, Mme RENAUX Anne-Marie,  
Mme STAUB Edith, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN  
Denis, Mme PANO-WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRE  
Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David,  
M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-  
LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène,  
M. FOUCAL Olivier  
Conseillers Municipaux.

**Objet** : Orientations budgétaires  
pour 2015.

**Secrétaire de séance** : M. DEMENGE Abel.

**N°2/2015**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, conformément à  
l'article L 2312 - 1, 2ème alinéa, du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de  
débatte sur les orientations budgétaires pour l'année qui vient de commencer, précédemment au  
vote du budget.

Ces orientations doivent tenir compte des données suivantes :

1°) sur le plan économique, les perspectives mondiales et tout particulièrement en Europe et en  
France continuent d'être moroses :

- Après la récession de - 3,10 % en 2009, notre pays a vu son PIB croître de 1,50 % en 2010 et de 1,70 % en 2011 ; mais en 2012, notre PIB a stagné totalement et, pour 2013, il a progressé de 0.4 %, progression de + 0.4 % renouvelée en 2014 ;
- La consommation des ménages, après + 1,40 % en 2010, stagne elle aussi à + 0,30 % en 2011, à - 0,50 % en 2012 et à + 0,10 % en 2013 ; soutenue par la désinflation, elle a progressé modérément en 2014 ;
- L'investissement productif avait enregistré un fort recul en 2009 à - 13,70 %, il était revenu à + 6,30 % en 2010 et à + 5,10 % en 2011, depuis, il ne cesse d'être atone et l'investissement logement a chuté en 2014 ;
- L'inflation a été modérée à + 1,50 % en 2010, 2,10 % en 2011, 2 % en 2012 et seulement + 0,90 % en 2013 et + 0.5 % en 2014.

Cependant, 2 facteurs favorables sont à saisir : la dépréciation de l'€  
d'abord, qui devrait améliorer la compétitivité des entreprises, la baisse du prix du pétrole  
ensuite, qui devrait redonner un plus en pouvoir d'achat, d'autant que les conditions de  
crédits se sont détendues et que les taux d'intérêt sont particulièrement bas. Encore faut-il  
retrouver la confiance.

Ces données influent bien évidemment sur les capacités financières de nos budgets car elles amènent l'Etat à (essayer de) moins et mieux dépenser, surtout avec la crise de la dette souveraine, et donc aussi à circonscrire et restreindre ses principales dotations (DGF, etc...), celles-ci ayant été gelées en 2013 et ayant carrément baissé en 2014 (- 44 895 € de DGF pour notre commune) et allant diminuer encore plus en 2015 (estimation de - 110 711 € de DGF). A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance de nos bases fiscales et nous ne pouvons qu'espérer que nos produits de fonctionnement de 2015 atteignent tout-de-même le niveau de ceux de 2014, alors que certaines de nos dépenses croîtront à coup sûr comme les taux de cotisation de retraite pour le personnel par exemple. Il n'est guère aujourd'hui question que de circonscrire la dépense publique et, mais ça ne concerne là en fait que l'Etat, de juguler les déficits et dette publics : une collectivité locale n'a pas le droit d'être en déficit, et la dette de notre ville est inférieure de près de 55 % à la moyenne nationale des villes comparables de 5 à 10 000 habitants.

2°) notre situation financière (chiffres du Trésor Public) se maintient donc et nous avons réalisé un exercice budgétaire correct en 2014 :

- nous continuons à dépenser moins que les communes de même importance : 675 € par habitant en 2007 de dépenses réelles de fonctionnement (hors amortissements), 697 € (+ 3,26 %) en 2008, 755 € (+ 4,20 % à dépenses comparables) en 2009, 760 € en 2010 (+ 0,66 % seulement), 788 € en 2011 (+ 3,68 %), 813 € en 2012 (+ 3,70 %), 832 € en 2013 (+ 2,42 %) et 851,75 € en 2014 (+ 2,37 %) contre 1 026 € en 2013 en Lorraine et 1 291 € en 2013 dans le département des Vosges ; ceci dit, nos dépenses, comme celles de toutes les communes d'ailleurs, connaissent une hausse régulière bien plus importante que l'inflation et il va bien falloir parvenir à inverser cette tendance, ce qui ne dépend pas entièrement de nous vu le poids et le coût des normes et des dépenses imposées (ex : hausse en 2013 et les années suivantes des cotisations à la CNRACL, hausse de la TVA en 2014, etc.) ;
- comme nos recettes 2014 se montent à 916,43 € par habitant (916 € en 2013, 872 € en 2012, 862 € en 2011, 871 € en 2010, 816 € en 2009, 854 € en 2008, 813 € en 2007), notre capacité d'autofinancement a stagné puisque nous dégageons prévisionnellement en 2014 : 432 035 € soit 64,67 € par habitant (84,22 € en 2013, 59,43 € en 2012, 73,50 € en 2011, 111 € en 2010, 62 € en 2009) et une épargne nette des remboursements d'emprunts égale à 31,92 € par habitant (90 € en Lorraine en 2013, 132 € dans les Vosges, 48 € chez nous en 2013) ;
- notre capacité d'emprunt s'était un peu amoindrie en 2008 puisque notre encours de dette n'était au 1<sup>er</sup> janvier 2008 que de 3.71 millions d'euro représentant 534 € par habitant (contre 820 € en Lorraine et 760 € dans le département des Vosges) et seulement 65,68 % de nos recettes réelles de fonctionnement (84.36 % en moyenne régionale, 56.51 % en moyenne départementale au 31-12-2007), cet encours de dette était de 4.6 millions d'euro au 1-1-2009 soit 663 € par habitant et 77.63 % de nos recettes réelles de fonctionnement, il était passé à 4.4 millions d'euro au 1-1-2010 et avait diminué à 4.1 millions d'euro au 1-1-2011, il a rebaisé à 3.9 millions d'euro au 1-1-2012, à 3.6 millions au 1-1-2013, à 3.4 millions au 1-1-2014 et à 3,18 millions au 1-1-2015, marquant un certain désendettement ; notre annuité de dette reste faible à 53,84 € par habitant (contre 132 € en moyenne régionale en 2013 et 134 € en moyenne départementale) ; à noter que nous avons notamment 2 emprunts risqués (dits toxiques) auprès de la Caisse d'Épargne, mais les taux qui restent bas actuellement font que nous sommes bien loin des effets de levier que nous risquons (il faut que le taux dépasse 6 % pour que nous devions des intérêts exponentiels, il n'arrive pas encore aujourd'hui à 1 ou 2 %) ;
- nos taux d'imposition ménages (TH et foncier bâti) restent en deçà de ceux des communes vosgiennes (selon tableau comparatif confidentiel) de la même strate de population.

De ces bons résultats qui s'accompagnent de ratios financiers tout à fait sains, il en sera bien sûr à nouveau question lors de l'examen du compte administratif en juin prochain.

Ces perspectives amènent le Maire à proposer les grandes orientations budgétaires suivantes pour 2015 :

- \* notre volonté est de maintenir nos taux locaux d'imposition,
- \* **cependant**, il faudra être toujours plus vigilant pour que nos dépenses de fonctionnement ne dérapent pas et s'interroger systématiquement sur la nécessité et l'utilité de l'engagement de telle ou telle dépense, si petite soit-elle ; par exemple, le coût du carburant est ce qu'il est, il y a donc lieu de réfléchir à l'économiser en rationalisant l'utilisation des véhicules ; c'est cette surveillance constante du fonctionnement qui devra permettre de retrouver une capacité d'autofinancement plus importante,
- \* 3 gros investissements vont se réaliser :
  - la restructuration de notre centre de secours au 46 rue de Stalingrad,
  - la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie à 12 unités-logements,
  - la réalisation de la voie de délestage des camions des Carrières,
- \* de nouvelles opérations de modernisation pourront être prévues :
  - quelques travaux nécessaires dans les écoles,
  - de nouveaux travaux de voirie, après la réfection des trottoirs du pont de l'Union,
  - une 1<sup>ère</sup> tranche de modernisation de notre éclairage public,
  - de nouveaux travaux d'embellissement,
  - les vestiaires de Chavré, et repenser le site du COSEC et du stade du Sacré Cœur,
  - la restructuration de la station d'eau potable du Bondieu après celle de la Haute Neuveville,
  - la détermination du mode d'assainissement à la Trouche, en lien avec l'Agence de l'Eau,
  - de nombreuses autres opérations dans les domaines de l'équipement des services, des sports et loisirs, de la culture et de l'action sociale et pour le handicap.

Pour financer ces investissements, nous devons faire avec notre capacité d'emprunt (mais tout emprunt est un impôt futur) en sus des traditionnelles subventions dont nous ne saurions nous passer et qui tendent à se raréfier.

Les projets ne manquent certes pas, mais le Conseil Municipal devra examiner attentivement les priorités qui pourront être retenues au budget 2015, toujours en compatibilité avec l'équilibre sain de nos finances communales et en fonction du travail réalisé par l'ensemble des commissions municipales.

S'ensuit un débat qui porte sur le développement économique et la fibre optique (mais ces questions ressortent plutôt des compétences départementale et régionale).

Madame BENOIT émet l'idée d'augmenter les taux d'imposition chaque année de 1 % plutôt que de risquer de devoir les augmenter plus brutalement dans le futur.

Puis les orientations sont mises au vote et sont approuvées par 25 voix et 4 abstentions, celles de Madame DEMAIZIÈRE et de MM. FOUCAL, PIERRAT-LABOLLE et BRÉGEOT.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,